

# L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 13 | No. 11 | Novembre 2024



## Sainte-Hénédine

### RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

AVIS PUBLICS

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

COMMISSION DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

### BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le **27 novembre** au Centre communautaire à St-Lazare.

Début du bingo 19 h, les portes ouvriront à 18 h.

**Plus de 3 000 \$ en prix**  
Réservé aux 18 ans et plus

Patrice Fournier  
418 883-2128



### STATIONNEMENT DE NUIT DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public, entre 23 h et 7 h pendant la période du 15 novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Quiconque contrevient à cette interdiction commet une infraction et est passible d'une amende de 50 \$, plus les frais et des frais de remorquage du véhicule si requis.

### SACS DE FEUILLES MORTES

Comme mentionné au bas du calendrier collecte sélective et ordures, l'entrepreneur ne ramasse plus les sacs de feuilles mortes d'automne mis à côté du bac en tout temps. On vous invite à gérer vos résidus verts autrement (herbicyclage, compostage) comme demandé par le ministère de l'environnement.

### FADOQ



On souligne les jubilaires de l'année  
50 ans, 55 ans et 60 ans de mariage

fadoq



Coût : 25 \$ Réserver et payer avant le **28 novembre 2024**

Marie 418-935-3530 | Éliane 418-935-3287

### Municipalité Ste-Hénédine

1299, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | [www.ste-henedine.com](http://www.ste-henedine.com)  
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

### Commission des loisirs

1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)  
Pour connaître les activités des loisirs consultez la page Facebook : **Loisirs Ste-Hénédine**

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 OCTOBRE 2024

1. Avis de motion et dépôt règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux
2. Avis de motion et dépôt règlement fixant le nombre des membres composant le conseil municipal et date de consultation publique
3. Adoption programmation travaux (version 2) TECQ 2019 à 2024
4. Autorisation achat cylindres MSA usagés recommandés par directeur incendie
5. Services de santé à l'urgence ou Centre Paul-Gilbert à Lévis — Demande d'appui
6. Autorisation remboursement incident au préposé aux travaux publics
7. Autorisation plate-forme de chargement, embauche pelle mécanique et nouvelles dépenses relatives pour vidange des étangs
8. Autorisation augmentation budget 32 000 \$ et étude géotechnique partielle pour les travaux route St-Olivier



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 OCTOBRE 2024

1. Demande exonération tenue élection partielle à la ministre des Affaires municipales

## AVIS PUBLIC : ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Yvon Marcoux de la susdite municipalité,  
(Directeur général & greffier-trésorier)



QUE :

Une assemblée extraordinaire sera tenue le 9 décembre 2024 à 19 h 30 à la salle du sous-sol du salon funéraire située au 1289, route Sainte-Thérèse pour l'adoption du budget 2025 et du plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 et projets particuliers d'activités.

Toute personne intéressée à prendre connaissance des prochaines dépenses prévues et des différents taux de taxation pour la prochaine année est la bienvenue. Une période de questions est prévue à l'intention de ceux désirant obtenir des précisions ou émettre un commentaire.

Donné à Sainte-Hénédine ce 19<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.

## RÉOUVERTURE DU SERVICE DE RADIOGRAPHIE DU CLSC DE SAINTE-MARIE

C'est avec plaisir que nous désirons vous informer que le service de radiographie du CLSC de Sainte-Marie est de nouveau fonctionnel, du **lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30**.



Le service de radiographie est offert avec et sans rendez-vous.

Pour toutes questions en lien avec le service de radiographie, nous vous invitons à communiquer directement avec le service au 418 387 8181 poste 48115

*Équipe des relations médias et relations politiques*  
Centre intégré de santé et de services sociaux  
de Chaudière-Appalaches

*Direction générale*  
Siège social 363, route Cameron, Sainte-Marie, QC G6E 3E2  
418 386-3553 | medias.cisssca@ssss.gouv.qc.ca | cisssca.com

**SOUPER DE NOËL**

LES FERMIERES DE SAINTE-HÉNÉDINE  
SONT INVITÉES POUR UN SOUPER DE  
NOËL AFIN DE SOULIGNER LA FIN DE  
L'ANNÉE.

**11 DÉCEMBRE À 18H**

FRAIS DE 25\$

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE PAR  
COURRIEL OU VIA NOTRE PAGE  
FACEBOOK.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION  
LE 8 DÉCEMBRE.



Comme mentionné dans l'édition du mois dernier, c'est **une somme avoisinant le 4 900 \$ qui a été amassée lors de notre collecte automnale de bouteilles**. Plusieurs écoles ont abandonné l'idée de sortie scolaire à l'extérieur dû au coût exorbitant du transport. En effet, la dépense reliée au transport représente un peu plus de la moitié du coût total de l'activité. **C'est grâce à votre grande générosité que nos étudiants peuvent encore bénéficier de ce plaisir. Merci !**

Au début novembre, les élèves ont refait l'expérience de la célébration d'écriture. Lors de cet événement, les enfants se présentent entre eux le texte descriptif qu'ils ont composé après l'avoir étudié, travaillé et étoffé depuis le retour en classe en septembre.

Les semaines passent et voilà que le premier bulletin fut envoyé aux parents. La majorité des rencontres de parents avec les enseignants ont eu lieu entre le 13 et 15 novembre.

La première étape s'est terminée d'une belle façon le jeudi 14 novembre en après-midi. Nos étudiants se sont mérité une activité récompense. Une des trois valeurs que prône l'école la Découverte est la BIENVEILLANCE. Lorsqu'un élève est surpris à bien faire, il reçoit un petit coupon et c'est plus de 250 « surpris à bien faire » qui ont été remis aux enfants. Afin d'encourager cette bonne pratique, l'équipe-école a souligné l'exploit de tous en mettant sur pied un après-midi cinéma. Plus de 10 films étaient présentés et les jeunes choisissaient le visionnement souhaité. Pour l'occasion, chacun a eu le droit de s'apporter une petite collation spéciale afin d'agrémenter le cinéma.



Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine inc.

*Célébrons dans la joie de Noël*  
Le cœur plein d'espérance,  
Noël est à nos portes!

Comment en cette période de l'Avent je peux me préparer à cette grande marche vers les réjouissances du Temps des fêtes.

L'équipe d'animation vous invite à **l'illumination de l'arbre enchanté le vendredi 6 décembre, à 18 h.**

Par la suite, au parcours tout illuminé dans le cimetière et dans l'église.

Le comité des loisirs et les fermières vous accueilleront pour la **chasse aux lutins et un bon chocolat chaud, jusqu'à 20 h.**

Cette année, la **célébration de Noël du 24 décembre sera à 16 h 30** et pour bien terminer l'année nous aurons une **messe familiale le 31 décembre à 16 h.**

Bienvenue à tous!  
*L'équipe d'animation locale!*

# GUIGNOLÉE 2024 SAINTE-HÉNÉDINE

Cette année, **nous préférons les dons en argent** que vous déposerez dans la banque « **TOUT COMMENCE PAR UN RÊVE** », près de la caisse du Marché L. Fournier (Richelieu) avant le **11 décembre 2024.**

Nous vous invitons à donner votre nom et votre numéro de téléphone, en toute confidentialité au **418 935-3841** ou au 581-888-1491. Vous pouvez également transmettre votre demande au bureau de la municipalité (adjoite@ste-henedine.com), **avant le 14 décembre 2024.**

Nous acceptons aussi, comme les années passées, **vos denrées non périssables** que vous pouvez déposer dans la boîte, à l'entrée du Marché L. Fournier (Richelieu).

**Merci de tout cœur pour votre générosité!**

L'équipe de la Guignolée

# VÉHICULES HORS ROUTE : CE QUE DIT LA LOI



## Vous devez détenir une assurance responsabilité civile.

La *Loi sur l'assurance automobile* ne prévoit aucune indemnisation pour les blessures subies dans un accident impliquant un véhicule hors route, sauf si une automobile en mouvement est également impliquée. C'est pourquoi la *Loi sur les véhicules hors route* oblige tous les propriétaires de motoneige, de motocyclette tout-terrain (y compris un motocross), de motoquad ou d'autoquad à détenir une assurance responsabilité civile minimale de 1 000 000 \$ garantissant l'indemnisation du préjudice corporel ou matériel causé à autrui par son véhicule.

Pour la même raison, il est fortement recommandé aux propriétaires de contracter aussi une assurance personnelle couvrant leurs propres dommages, tant corporels que matériels.

Pour plus d'information  
[saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca)

Société de l'assurance  
automobile

Québec

## Pour rendre sécuritaire la pratique des véhicules hors route (VHR), vous devez :

- avoir l'âge requis pour conduire un VHR sur un sentier, une route, une terre publique ou une terre privée appartenant à une municipalité, c'est-à-dire :
  - **16 ans ou plus** pour conduire une motoneige, un motoquad (quatre-roues) ou une motocyclette tout-terrain, y compris un motocross :
    - si vous avez 16 ou 17 ans, vous devez détenir un certificat de formation,
    - s'il y a un passager sur le siège d'appoint de votre motoquad, vous devez avoir au moins 18 ans et détenir un certificat de formation;
  - **18 ans ou plus** pour conduire un autoquad (côte à côte);
- être titulaire d'un permis d'apprenti conducteur, d'un permis probatoire ou d'un permis de conduire de n'importe quelle classe valide;
- respecter l'interdiction de conduire avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue;
- porter un casque en tout temps :
  - si votre casque n'est pas muni d'une visière, le port de lunettes de sécurité est obligatoire;
- respecter les limites de vitesse;
- traverser les chemins publics seulement aux endroits indiqués par une signalisation.

Des sanctions sont prévues en cas de non-respect des règles de circulation concernant les véhicules hors route, notamment des amendes dissuasives. S'appliquent également toutes les règles relatives à des infractions pouvant mener à la suspension du permis en vertu du *Code de la sécurité routière*.

Vous souhaitez devenir famille d'accueil ? Et pourquoi pas ! Nous sommes là pour vous accompagner ! Devenir famille d'accueil est une décision importante qui aura un impact sur la vie d'un enfant et sur la vôtre. Vous décidez de vous investir auprès d'un enfant ; le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches sera présent pour vous accompagner.



Quelques exemples de soutien qui vous seront offerts :

- L'accès à des services spécialisés en fonction des besoins spécifiques de l'enfant (ex. : éducateur, psychologue, etc.).
- Le soutien des intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches lors de l'intégration de l'enfant dans votre famille, à propos des services à offrir ou pour donner des moyens concrets permettant de mieux connaître et aider l'enfant ou l'adolescent qui vous est confié ;
- Des formations, selon une programmation annuelle, tels que : formation sur l'attachement, sur la communication non violente, les lois, etc.
- Une rémunération, fixée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour couvrir les frais de chaque enfant ou adolescent confié. Pour chaque enfant confié, la rémunération minimale est de 2 000 \$ par mois.
- Des documents pour vous aider à mieux cerner la problématique de l'enfant ou l'adolescent.
- Des services d'urgences psychosociales accessibles 24 heures sur 24.

Apprenez-en davantage sur les 7 étapes pour devenir famille d'accueil en consultant [cisssca.com/fa](https://www.cisssca.com/fa)

## AVIS PUBLIC



Province de Québec  
MRC de La Nouvelle-Beauce  
Sainte-Marie

### CONSULTATION PUBLIQUE

#### Projet de schéma de couverture de risques incendie de la MRC de la Nouvelle-Beauce, 3<sup>e</sup> version 2025-2035

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée, Nancy Labbé, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Nouvelle-Beauce, qu'une assemblée de consultation publique sur le projet de Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de la Nouvelle-Beauce, se tiendra :

Le 2 décembre 2024, à compter de 12 h 15

À la salle du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce 280, Boul, Vachon-Nord à Sainte-Marie (QC) G6E0H2

Cette assemblée de consultation publique a pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Schéma de couverture de risques incendie et de permettre aux citoyens, aux groupes et aux organismes d'être entendus sur le sujet.

Toute personne et tout organisme intéressés à transmettre ses commentaires relativement au projet de Schéma de couverture de risques incendie sont aussi invités à le faire par courriel à [nicolasbernard@nouvellebeauce.com](mailto:nicolasbernard@nouvellebeauce.com) ou par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 9 décembre 2024.

Le projet de Schéma de couverture de risques incendie peut être consulté au centre administratif de la MRC à l'adresse indiquée ci-dessus. Il peut également être consulté en ligne au : <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/services-de-la-mrc/securite-incendie/>

Donné à Sainte-Marie, le 5 novembre 2024.

Nancy Labbé  
Directrice générale et greffière-trésorière

280, boulevard Vachon Nord, bureau 200  
Sainte-Marie (Québec) G6E 0H2

Téléphone : 418 387-3444  
Télécopieur : 418 387-7060

[nouvellebeauce.com](https://www.nouvellebeauce.com)

# Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



## Journal de Novembre 2024



Municipalité  
de Sainte-Hénédine  
175 ième

En 2027, le merveilleux village de Sainte-Hénédine aura 175 ans.

Suite à la rencontre d'information qui a eu lieu le 5 novembre dernier, nous allons créer un comité de direction. Nous avons donc besoin de votre support et de bénévoles. Je vous invite donc à me transmettre votre nom et numéro de téléphone à Patricia par courriel au [loisirs-sthe@hotmail.com](mailto:loisirs-sthe@hotmail.com) ou par téléphone au 418-935-7125, jusqu'au 3 décembre.

Merci et bienvenue à tous!

### Gagnante du Concours Décore ta maison

**Oyé! Oyé! La personne gagnante du concours Décore ta maison est Madame MAUDE GAGNÉ**

**!! Félicitations tu mérites 31\$ de rabais sur ta prochaine inscription à la programmation des loisirs. Merci à tous de votre participations !**



# On fête Noël

## À Sainte-Hénédine

6 décembre 2024  
de 18h à 20h

### AU PROGRAMME :

18h00: Illumination de l'arbre enchanté  
18h15 : Début du parcours illuminé dans l'église  
(Chasse aux lutins, remises des cadeaux,  
chocolats chaud et rallye)

Bienvenue à tous les résidents! Viens t'amuser avec nous. Dans la cours de l'église aura lieu l'illumination de l'arbre enchanté, suivi du rallye à l'intérieur, la chasse aux lutin et remise de cadeau.

Inscrivez vos enfants pour qu'ils reçoient un cadeau avant le 24 novembre  
<https://www.qidigo.com>

Il sera possible de faire un don volontaire à la sortie de l'église, pour la survie de celle-ci.

L'activité est possible grâce à la participation du comité des loisirs de Sainte-Hénédine, de l'équipe d'animation locale et du Cercle des fermières de Sainte-Hénédine. Pour plus d'informations, communiquez avec Patricia au 418-935-7125 ou par courriel à [loisirs-sthe@hotmail.com](mailto:loisirs-sthe@hotmail.com).

Ho ho ho!





## Des nouvelles de votre bibliothèque

**Bibliothèque La Détente**  
1299-B Route Sainte-Thérèse  
Ste-Hénédine GOS 2R0

T : 418-935-3993

### Heures d'ouverture :

Mercredi : 14h-16h & 19h -20h30  
Jeudi : 10h -12h & 19h-20h30  
Samedi 2e : 10h-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : [www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr\\_CA/sainte-henedine](http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine)

**Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !**

## ENSEMBLE THÉMATIQUE GÉNÉRATION 3.0

Jusqu'au mois de février, nous vous proposons une sélection de livres qui sauront plaire aux aînés : sagas historiques, livres pratiques, beaux livres, etc. Certains livres sont en format " grands caractères " ou " livres audio " .



Vous trouverez ceux-ci regroupés sur le présentoir à l'avant.

## LAISSEZ-PASSER MUSÉO



Entre le **1<sup>er</sup> octobre 2024** et le **31 mai 2025**,

la chance vous est à nouveau offerte de visiter **gratuitement** les musées participants au programme MuséeO.

Vous pouvez emprunter à la bibliothèque un laissez-passer qui est valide pour 2 adultes et 2 enfants de 17 ans et moins.

Le prêt est pour une durée de 14 jours.

Informez-vous auprès des bénévoles de la bibliothèque afin de connaître la liste des musées participants.

L'HEURE DU CONTE ;  
BIEN PLUS QU'UNE HISTOIRE !

La prochaine Heure du conte aura lieu le samedi  
14 décembre à compter de 10h00 !

## NOUVEAUTÉS !!

